



21 août 2014

Lettre aux Adhérents et Sympathisants

Chers amis,

De nombreux événements relatifs au projet de Circuit Auto-Moto de la SCI Brecht se sont produits depuis le début de l'été, ceux-ci ont mobilisé le Conseil d'Administration de notre association. Nous vous résumons ci-dessous les actions que nous avons engagées

JUIN 2014:

1. Constat du début du défrichement (coupes préparatoires), information du public sur notre stand à la Foire de Salmaise le 8 juin.
2. Distribution de tracts et dialogue avec la population et élus de Villy et Villeberny, le 9 juin
Le CA a envoyé un appel urgent d'alerte générale pour venir constater les faits sur place.
3. Maître Nicole Jacquy, Huissier de Justice, est venue constater les faits le 12 juin : une cinquantaine de photos matérialisant le début du défrichement en bordure de la voie romaine et à proximité de deux tumulus d'origine gauloise (à faire certifier par la DRAC), et l'absence d'affichage réglementaire dans la mairie de Villy ainsi que sur le terrain. (affichage à Villeberny le 12 juin)
4. Un rendez-vous **d'information** est donné au croisement de la D26 et de la voie romaine le 14 juin afin de montrer à ceux qui ne croyaient pas à la réalisation du projet de M. Brecht, que malheureusement celui-ci avait commencé à le mettre à exécution. Une cinquantaine de personnes ont répondu à l'appel entre 10h et 17h. Suite à une malencontreuse incursion d'une personne chassant les papillons en bordure de la voie romaine sur le terrain de M. Brecht, ce dernier a agressé cette personne et est ensuite revenu en moto avec un fusil en bandoulière et a proféré des **menaces de mort** contre quiconque pénétrerait sur son terrain. Une dizaine des personnes menacées, présentes sur la voie romaine et non sur la propriété de M. Brecht ont déposé une plainte – assortie d'une constitution de partie civile - à la gendarmerie de Venarey-les-Laumes. M. Brecht a ensuite été convoqué par les gendarmes et a comparu devant le Tribunal d'Instance de Montbard le 16 juillet pour rappel à la loi.
5. Un article a été publié sur l'incident dans le Bien Public du 16 juin, ne reflétant pas exactement les faits, laissant penser que ce sont les Sentinelles qui auraient provoquées M. Brecht, et non l'inverse.
6. Reportage de FR3 Bourgogne le 21 juin pour exprimer notre point de vue, l'émission a été diffusée le soir même et le lendemain sur Internet.
7. Dépôt de plainte le 22 juin pour dégradation de la voie romaine : le président Alain Madupuy ayant immédiatement alerté la préfecture de Dijon, celle-ci a aussitôt dépêché sur les lieux une équipe de gendarmes qui ont pris des photos de ces dégradations (pierres en hérisson dressées par les romains il y a plus de 2000 ans cassées par des engins de défrichage)
8. Interview sur le site par un journaliste de France Bleu Bourgogne le 28 juin, diffusée deux jours de suite aux infos du matin et respectant correctement nos propos.
9. Rencontre avec notre avocat M^e Chaton le 26 juin à Dijon, en vue de rechercher un moyen de faire arrêter le défrichement en déposant un Recours Suspensif en référé au Tribunal Administratif de Dijon. M^e Chaton avait accepté de tenter cette opération pourvu que la demande de ce **recours suspensif** émane d'une association autre que les Sentinelles, ou d'une personne physique. L'association des *Forestiers du Monde* avait accepté de faire cette démarche pour nous pourvu qu'elle n'en supporte pas le coût financier. Comme M^e Chaton demandait 3600 € pour cette prestation qui avait par ailleurs peu de chance d'aboutir, nous avons renoncé à cette demande **conformément au vote de l'AG du mois de novembre 2013, afin de conserver l'argent de l'association pour des actions contre la future demande d'aménagement de la SCI Brecht.**

JUILLET 2014

1. Rencontre avec M. Philippe HERVIEU président du groupe des élus EELV de la région Bourgogne le 9 juillet. Ce dernier nous a confortés dans notre décision de ne pas attaquer l'arrêté de défrichement qui aurait eu peu de chance d'aboutir.
2. Entre temps, nous avons écrit au nouveau Préfet de Bourgogne et rencontré le Sous-Préfet de Montbard pour leur expliquer la situation et alerter les services compétents.
3. Demande d'inspection faite à la DDT pour constater les dégâts dans la forêt en bordure de la voie romaine. Ils se sont déplacés mais n'ont pas jugé utile d'écrire un rapport, pour eux il n'y avait pas de problème...
4. Parallèlement nous avons alerté la LPO et la DRAC qui nous ont assuré de leur soutien mais n'ont rien pu faire.
5. La LPO, en présentant comme argument le défrichement en période de nidification et la destruction d'habitat d'espèces protégées, a agi en alertant l'ONCFS et la DREAL qui n'ont pas donné suite pour différentes raisons dont la principale semble être la suivante : ils étaient persuadés que même s'ils bloquaient les travaux, M. Brecht obtiendrait gain de cause devant un tribunal. **Il aurait fallu que l'arrêté de défrichement précise des périodes d'intervention pour défricher.**
6. Transmission d'un courrier à M. Bartolone, Président de l'Assemblée Nationale, et Mme Guigou, ancienne ministre.
7. Préparation d'une lettre à l'attention des élus du parlement européen en référence à la situation du projet de la SCI Brecht en pleine Zone Natura 2000. et aux dépenses déjà effectuées par l'Europe pour la préservation de la voie romaine.

CONCLUSION: le 5 août 2014, date limite de début du défrichement autorisé par le décret du 5 août 2009, « nous avons perdu une bataille mais nous n'avons pas perdu la guerre ». En effet si le défrichement est effectivement déjà très avancé, la SCI Brecht n'a toujours pas déposé de **demande de permis d'aménager** dans les mairies de Villy et de Villeberny. Or toutes les instances officielles nous ont affirmé qu'elles pensaient que les conditions d'obtentions du permis sont si complexes et si onéreuses, notamment les problèmes de l'eau, de la voie romaine, et de la zone Natura 2000, que la SCI Brecht n'aurait pas les moyens de poursuivre. Mais nous restons vigilants, car il lui est sans doute possible de récolter des fonds à l'étranger. Notre connaissance des dossiers et de toutes ces conditions nous permettent d'espérer que nous pourrions intervenir à temps pour empêcher la réalisation du circuit.

Nous allons organiser des réunions d'information dans différentes communes, vous serez bien entendu tenu informé. Lorsque la SCI Brecht aura déposé sa demande de permis d'aménager dans les deux mairies. La maire de Villy a déjà fait savoir qu'elle était favorable au circuit, mais le nouveau maire de Villeberny s'est engagé à faire délibérer son conseil municipal pour transmettre son avis à la préfecture. Nous pensons que les procédures risquent de prendre de nombreux mois pendant lesquelles nous devons rester très vigilants (M. Brecht a fait savoir qu'il comptait commencer en 2015.) et nous vous demandons de continuer à soutenir notre association en nous rejoignant (bulletin d'adhésion ou de ré-adhésion ci-joint).

Par ailleurs, nous souhaitons vous informer que le président de notre association, Alain Madupuy, a subi une agression physique violente début juin suivie de harcèlement et de dommages aux biens. Sa compagne, Karine Pons, a elle-même subi des menaces physiques et verbales. Ces épreuves ayant gravement altéré la santé d'Alain Madupuy (3 semaines d'hospitalisation), il a demandé à être remplacé. Paul Robinat Vice-président, a accepté d'assurer l'intérim jusqu'à **la prochaine Assemblée générale qui aura lieu le samedi 8 novembre à la Salle des Fêtes de VILLEBERNY.**

D'avance merci pour votre attention et votre soutien.

Paul Robinat – Vice Président.